



**La direction porte plainte !**  
**Un militant CGT convoqué au commissariat!**  
**Vendredi 4 mars à 14h.**

**Les agents des industries électriques et gazières ont vu depuis 2011 leur salaire gagner 2 % de hausse quand l'inflation a bondit de plus de 12 %.**

**Enedis a annoncé 1 milliard de remontée en dividende pour les 4 ans à venir !**

**GrdF annonce la remontée de 1,4 milliard pour les 3 prochaines années!**

**Dans le même temps, nos employeurs ont décidé unilatéralement de nous octroyer une hausse de 0,3 % du salaire national de base !!!!**

**Depuis des mois, les agents en grève exigent tous ensemble des réponses concrètes aux revendications locales !**

- Maintien des compétences, le savoir-faire et la maîtrise des missions de Service Public dans le respect de la santé et la sécurité des agents.
- Embauche des CDD et intérimaires et augmentation des effectifs statutaires.
- Effectuer sereinement un travail de qualité en respectant le prescrit.
- Augmentation du taux d'avancement.
- Pour toute postulation à un poste supérieur, 1 GF et 2 NR doit rester la norme .
- Harmonisation et revalorisation de la majoration résidentielle
- Arrêt de l'externalisation des activités de cœur de métier.

**Les Syndicats CGT Énergies Sud Aquitaine et Béarn Bigorre appellent les salariés en grève, en RTT, en repos à se rassembler entre 14h00 et 15h00 devant le commissariat de Pau pour accompagner notre collègue.  
(5 rue o'quin PAU)**

**Le 15 février, les agents grévistes en assemblée générale ont décidé de reprendre en main leur outil de travail dans le cadre de ce conflit.**

**La direction est entièrement responsable de cette colère et préfère porter plainte contre l'action syndicale plutôt que de répondre concrètement aux demandes légitimes des agents.**

**Depuis, des négociations sont en cours mais la direction maintient sa plainte .**

**STOP à la criminalisation de l'action syndicale.**